



CfpcBE20200305PV15

---

**BUREAU EXECUTIF  
PROCES-VERBAL N° 15  
REUNION DU 5 MARS 2020  
MAISON DU SPORT FRANCAIS**

---

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier), Erich BATAILLY (trésorier adjoint), André LECLERCQ (président), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Membres excusés : Denis DAUNE (vice-président), Odette DURAND (vice-présidente), Claude PIARD (secrétaire général), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué),

Assiste : Thierry MESSINA (chargé de communication).

Le président ouvre la séance à 10h10 en évoquant les excuses des absents.

## **I. Actualités**

### **I.1. Opération MéMoS (mémoire du sport)**

470 mètres d'archives linéaires sont stockés à ce jour au Pôle national des archives du monde du sport aux ANMT de Roubaix. Cette institution ne souhaite plus conserver ces archives pour se recentrer sur les seules archives du monde du travail. Au moment où l'héritage des Jeux 2024 est d'actualité, cela est fort préjudiciable. Le Cercle Bernard Jeu qui vient heureusement de prendre connaissance de la situation sollicitera les autorités compétentes.

### **I.2. Protections juridiques**

Il s'agit des publications de marques françaises « LABEL PIERRE DE COUBERTIN » et « PRIX PIERRE DE COUBERTIN » déposées par notre président au nom du CFPC. Après différents échanges avec notamment les services du CNOSF, il a été procédé au retrait volontaire de ces deux marques compte-tenu que le CIO ou le CNOSF remplissent le même service que l'INPI, à savoir qu'ils ne laisseraient pas eux-mêmes dévoyer ces « marques ».

Par ailleurs, contact est établi avec Madame Anne-Sophie Thébault pour envisager la mise en place d'un mécénat d'entreprises. Un premier rendez-vous est fixé jeudi prochain.

### **I.3. Notre Gazette**

La Gazette n°60-61 a été expédiée à tous la semaine dernière. Les échos sont positifs dont ceux émanant du Comité international Pierre de Coubertin, tant sur la forme que sur le fond.

## 2. Assemblée générale du 19 mars 2020

- L'appel à cotisations 2020 a été lancé en même temps que la convocation.
- En ce qui concerne les cotisations 2019, le nombre de fédérations s'élève à 51 et nos « individuels » à 37 ce qui est plutôt positif. En revanche, assez faible participation de nos CROS/CTOS/CDOS, 36 adhésions. Une action sera menée vis-à-vis de ces derniers pour recueillir une plus grande adhésion.

Puis un large débat s'instaure sur le problème du coronavirus. Au-delà de la situation sanitaire que nous vivons au jour le jour, des craintes justifiées ou non font que certains réduisent leurs déplacements. Nous ne pouvons que constater cette situation. L'annulation possible de « dernière minute » de notre Assemblée générale serait fort préjudiciable. **Pour toutes ces raisons, le Bureau exécutif décide de reporter notre AG à une date ultérieure.**

En tout état de cause, la page « Le Comité » du site web comporte tous les documents règlementaires : procès-verbaux de réunions, rapport d'activités, rapport financier, budget prévisionnel, etc... qui peuvent permettre aux uns et aux autres de réagir si besoin est.

## 3. 70<sup>ème</sup> anniversaire du CFPC

Après une réunion de travail préparatoire (Jean Vintzel et Thierry Messina), le Bureau exécutif arrête les principes et modalités suivants concernant cette commémoration :

- Dates retenues (en attente de confirmation du CIO) les vendredi 25 et samedi 26 septembre prochains. En cas d'impossibilité « locale », le deuxième créneau envisagé serait les vendredi 11 et samedi 12 septembre.
- Le rendez-vous de la délégation serait fixé le vendredi 25/09 à 14h30 au siège du CIO à Lausanne pour une visite guidée du « siège olympique ». A l'issue de cette visite, la délégation se rendra au cimetière pour un hommage à la mémoire de Pierre de Coubertin.
- Soirée libre ou organisée à notre initiative. Hébergement à l'hôtel ou dans les hôtels retenus à notre initiative. Une information parviendra aux futurs participants à cet effet, particulièrement si nous réussissons à obtenir des prix préférentiels.
- Samedi 26 au matin, visite guidée du Musée olympique (gratuité offerte par ledit musée). Puis buffet déjeunatoire donnera l'occasion à notre président d'intervenir devant les participants et les personnalités pour exprimer le sens de la démarche effectuée à l'occasion de cet anniversaire. Nous en profiterons pour récompenser (Coubertin Or/Argent/Bronze) certains de nos dirigeants présents.
- Les transports « intra-Lausanne » restent à définir/préciser.
- Retour des participants en début d'après-midi.
- Modalités de déplacement (transport, hébergement, repas) à la charge des participants. Bons Cerfa possibles.
- Population invitée : les adhérents, personnalités qualifiées et membres associés ainsi que des personnalités officielles, sur la base initiale d'une personne. Début avril, nous recueillerons la liste des participants intéressés à cette commémoration → date limite des réponses fixée au 31 mars

## 4. Précisions sur les prix et récompenses Pierre de Coubertin

Jean Vintzel animera un groupe de travail pour préciser les orientations ci-dessous.

#### 4.1. Le prix Pierre de Coubertin

Il est remis annuellement à un dirigeant qui a organisé dans l'année une manifestation exceptionnelle promouvant l'olympisme comme une culture universelle de la fraternité. Des prix régionaux ou départementaux pourraient être délivrés par nos Cercles sur une maquette définie nationalement.

#### 4.2. Le label Pierre de Coubertin

Les labels sont délivrés à des organismes qui s'impliquent dans l'organisation de manifestations du CFPC et de ses cercles (associations - sportives ou non -, collectivités locales, établissements d'enseignements, CREPS, centres sociaux, établissements spécialisés...). Ce label est délivré de préférence sous forme d'un kakémono.

#### 4.3. L'Iris Pierre de Coubertin de l'Association pour un sport sans violence et pour le fair-play

Il récompense un travail qui apporte à la connaissance du sport et de l'olympisme en matière d'héritage culturel patrimonial relançant, réactivant, actualisant ou recentrant le message de Pierre de Coubertin.

Par ailleurs, les récompenses de l'AFSVFP nous offrent aussi la possibilité - chaque année - de récompenser une autre personne (diplôme ou lettre de félicitations).

#### 4.4. La médaille Pierre de Coubertin, dénommée Coubertin d'or, d'argent ou de bronze

Ces médailles mettent à l'honneur l'action engagée dans la durée de celles et ceux - personnes physiques ou morales - qui œuvrent pour la promotion de l'olympisme dans l'héritage de Pierre de Coubertin. Une première liste de récipiendaires est arrêtée.

Erich Batailly se propose de prendre en charge les gravures des différentes médailles.

#### 5. Dates des prochaines réunions jusqu'à la fin de l'olympiade\*

- Bureau exécutif le jeudi 2 avril de 10h00 à 12h30 (salle non réservée)
- Conseil d'administration le jeudi 14 mai de 10h00 à 12h30 (salle non réservée)
- Bureau exécutif le jeudi 11 juin de 10h00 à 12h30 (salle non réservée)
- Bureau exécutif le jeudi 10 septembre de 10h00 à 12h30 (salle non réservée)
- Conseil d'administration le jeudi 17 septembre de 10h00 à 12h30 (salle non réservée)
- Pour mémoire les vendredi 25 et samedi 26 septembre : 70<sup>ème</sup> anniversaire du CFPC à Lausanne (à confirmer) → voir point 3 du présent PV.
- Bureau exécutif le jeudi 8 octobre de 10h00 à 12h30 (salle non réservée)
- Conseil d'administration le jeudi 19 novembre de 10h00 à 12h30 (salle non réservée)
- Bureau exécutif le jeudi 10 décembre de 10h00 à 12h30 en salle de presse du CNOSF.
- Assemblée générale élective le jeudi 10 décembre de 14h30 à 17h00 en salle de presse du CNOSF.

\* Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de la confirmation des dates du CIO, de la date de notre prochaine Assemblée générale ordinaire et de l'évolution sanitaire de notre pays.

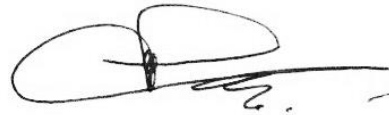
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h10.

Le président,  
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,  
secrétaire de séance



Thierry Messina